



Pourquoi une scission n'apportera rien de bon pour les gens

Réponses à vingt questions
sur la réforme de l'État, la Wallonie,
la Flandre, la Belgique et la solidarité



Pourquoi une scission n'apportera rien de bon pour les gens

Réponses à vingt questions
sur la réforme de l'État, la Wallonie,
la Flandre, la Belgique et la solidarité

Des mois et des mois de discussions, de négociations et de crises : qu'est-ce qui se cache derrière ces disputes communautaires ? L'homme de la rue va-t-il y gagner quelque chose ? Est-il encore possible d'imaginer un autre scénario que celui de la poursuite de la régionalisation ou de la scission de la Belgique ? Réponses à vingt questions.

1^{re} partie

Que se cache-t-il derrière la crise communautaire?

1. Toutes ces discussions communautaires sont-elles vraiment nécessaires ?

N'est-il pas plus important de réduire la TVA sur le gaz, l'électricité et le mazout de chauffage que de scinder Bruxelles-Hal-Vilvorde ? Ne vaudrait-il pas mieux résoudre des problèmes plus importants, comme le manque de crèches, de logements à prix abordables ou comme le prix élevé d'un séjour à l'hôpital ou dans un home pour personnes âgées ?

Oui mais, disent certains, « *Flamands et Wallons ne sont plus d'accord sur rien, les différences sont si grandes qu'il vaut mieux se séparer pour que chacun se débrouille de son côté* ». Mais de quelles différences s'agit-il donc ? Les prix en Wallonie grimpent-ils plus vite qu'en Flandre ? Élever des enfants coûte-t-il moins cher à Anvers qu'à Namur ? Les grands-parents d'un Liégeois ont-ils d'autres besoins que ceux d'un Alostois ? Le climat diffère-t-il à tel point entre Mons et Gand qu'on ait besoin d'une autre politique de l'énergie ?

Et est-il bien vrai que Flamands et Wallons ne sont pas d'accord ? Après les élections de l'an dernier, libéraux et démocrates-chrétiens, tant du côté francophone que néerlandophone, étaient déjà d'accord au bout de quelques semaines sur un programme socio-économique. Par contre, les grands partis continuent à bloquer sur le communautaire.

Pour l'homme de la rue, le constat est clair : ces discussions communautaires ne lui apportent rien de bon. Mais pourquoi alors nos ministres s'acharnent-ils à en faire leur priorité ?

2. Les Flamands sont-ils tous pour le séparatisme ?

Il ne faut pas confondre l'attitude des partis flamands sur le communautaire et l'opinion publique en Flandre. Certes, il y a un courant nationaliste important dans la population, mais il n'y a que 10 % de séparatistes en Flandre selon les sondages.

« *Toutes les études sur le comportement électoral des Flamands montrent que le communautaire est au bas de leurs priorités¹* », note le politologue Dave Sinardet, de l'université d'Anvers. « *Fin 2007, l'institut TNS/Dimarso a publié une étude révélant que les considérations communautaires passaient à l'arrière-plan en Flandre. Bien loin devant venaient la sécurité sociale, les soins de santé et les impôts².* »

Et les 800 000 voix pour Leterme à la tête du cartel flamand CD&V/N-VA ?

« *Ce n'est pas le programme communautaire qui explique le succès électoral de Leterme* », note encore Dave Sinardet. « *Durant les dernières semaines de la campagne électorale, il ne s'est presque pas profilé sur le communautaire³.* » « *À un moment donné, le CD&V a dû citer le top-10 de ses priorités dans la *Gazet van Antwerpen* et la réforme de l'État n'y figurait même pas. Il s'est toutefois empressé de la citer en 11^e place, sinon la N-VA aurait tiqué⁴.* »

Dans un sondage récent, 53 % des Flamands affirment être pour l'instauration d'une circonscription électorale nationale unique (des listes de candidats se présentant pour toute la Belgique) alors que la grande majorité des partis flamands y sont opposés⁵.

Il existe aussi des mouvements d'opinion et des organisations qui défendent le maintien d'une structure unitaire du pays, comme les mutuelles ou les syndicats. Le 15 décembre dernier, on a encore vu 25 000 travailleurs flamands et francophones côte à côte dans les rues de Bruxelles, manifester pour sauver la solidarité et le pouvoir d'achat. Il y a aussi des initiatives bilingues fortes comme la pétition « *Sauvons la solidarité* » lancée à l'initiative de syndicalistes, mais aussi d'intellectuels et d'artistes néerlandophones, qui a récolté plus de 120 000 signatures, dont plus de 60 % en Flandre.

3. Qui est responsable du chaos actuel ?

Certains partis politiques veulent absolument aller plus loin dans la scission du pays. Ils veulent donner encore plus de pouvoir aux régions (Flandre, Bruxelles, Wallonie) et réduire celui du gouvernement fédéral. Parmi ces partis, bien sûr, les partis nationalistes flamands comme le Vlaams Belang, la liste De Decker et la N-VA, qui veulent carrément la fin de la Belgique, mais aussi les autres grands partis flamands. Ainsi, dans le programme électoral du cartel CD&V/N-VA, on peut lire aussi : « *À l'avenir, la Flandre doit pouvoir mener sa propre politique en matière de soins de santé, d'allocations familiales et d'emploi.* » L'Open VLD réclame la scission de l'impôt sur les bénéfices des banques et des entreprises. Le sp.a, de son côté, entend scinder la politique de l'emploi.

Ces partis sont poussés dans le dos par les organisations patronales flamandes : le Voka (la principale organisation patronale du nord du pays), l'Unizo, le VKW (employeurs catholiques flamands). Le 17 novembre 2006, ces organisations exigeaient le transfert de la politique du marché de l'emploi et des indemnités de chômage vers la communauté flamande, ainsi que la régionalisation de l'impôt sur les sociétés.

Les organisations patronales flamandes ont de l'influence. Le président du Voka, Urbain Vandeurzen, est fier : « *Ces derniers mois, nous avons travaillé dur – au grand jour et dans les coulisses – afin de créer la base d'une réforme de l'État. Nous avons mis sur une même ligne toutes les organisations patronales flamandes, l'Unizo, le VKW. Ce front soutient sans aucun doute la position des négociateurs fédéraux flamands*⁶. » Le Voka estime que la crise n'est pas un problème, même si elle a duré plusieurs mois. « *Nous préférons un bon accord gouvernemental fédéral à un*

accord bâclé », disent Muymters et Vandeurzen, les dirigeants du Voka⁷.

Du côté des partis francophones, aucun parti traditionnel n'est séparatiste, ni même demandeur d'une nouvelle régionalisation du pays, comme certains l'avaient été dans les années 1970 et 1980. Mais en parlant constamment de la « *défense des intérêts des francophones* », ils développent aussi les contradictions du débat politique entre le nord et le sud du pays plutôt qu'entre la gauche et la droite. Ils n'apportent pas de soutien aux courants d'opinion en Flandre qui plaident pour le maintien de la sécurité sociale nationale, mais, au contraire, ils entretiennent l'idée d'une Flandre en grande majorité nationaliste et séparatiste. Pire, face à la crise communautaire actuelle, au nom d'un certain fatalisme, ils sont prêts à discuter d'une nouvelle régionalisation de certaines matières.

Le MR est prêt à reprendre certaines demandes patronales flamandes dans la mesure où elles concordent avec les demandes du patronat du sud du pays. Le nationaliste flamand Bart De Wever a ainsi déclaré : « *Les vrais problèmes, ce sont les problèmes socio-économiques. Et là, j'ai bien vu que, parmi les francophones, le MR était prêt à abandonner le discours de la crainte, de la misère, de la dépendance*⁸. » C'est-à-dire qu'il est prêt à toucher au caractère national de la sécurité sociale.

À gauche aussi, le PS s'enfonce dans un discours fataliste. « *Le fait que les Flamands veulent scinder le pays induit une tristesse indicible* », déclarait ainsi en septembre 2007 le président du PS Elio Di Rupo. « *Mais nous devons faire preuve de lucidité et réfléchir à la question d'un destin commun entre Wallons et Bruxelles, car il arrivera un moment, même si on ne le souhaite pas, où la Flandre voudra voler de ses propres ailes*⁹. »

Le Parti socialiste belge s'est divisé dès 1978 en deux ailes linguistiques et, depuis, les contacts entre le PS et le sp.a n'ont cessé de se détériorer. Ainsi, au lendemain du vote au parlement fédéral sur la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde, Elio Di Rupo, la mine grave, a parlé de « *l'affront subi par les francophones* » tandis que le sp.a critiquait le CD&V et le Open VLD de ne pas forcer la scission. Ces deux partis ne font rien pour contrer la logique régionaliste et nationaliste des deux côtés du pays. Ils ne dénoncent pas non plus les intentions cachées des patrons. Au lieu de faire des ponts entre les deux communautés comme le font les syndicats, ils collaborent aux fronts flamands et francophones, voire ils les initient. Ils partagent ainsi la responsabilité du chaos actuel.

Bart De Wever, nationaliste flamand de la N-VA : « *Les syndicats sont restés unitaires... Ce n'est pas un hasard. La*

gauche flamande a peur d'être minorisée dans une Flandre autonome. Elle a toujours eu besoin de la gauche wallonne, plus forte¹⁰. »

4. Pourquoi le patronat flamand veut-il avoir une emprise sur la politique de l'emploi ? Et qu'en pense le patronat wallon ?

Le Voka défend « *toutes ces tractations commu-nautaires* », car : « *Il s'agit de la compétitivité de nos entreprises, de la possibilité de financer les pensions et les indemnités¹¹. La façon dont les autorités travaillent en Belgique bloque l'épanouissement économique.¹² » C'est pourquoi le Voka veut avoir prise sur la politique de l'emploi en Flandre.¹³*

Le programme caché du patronat flamand : travailler plus longtemps, réduction des pensions, limitation dans le temps des allocations de chômage

L'organisation patronale flamande craint que, d'ici peu, il n'y ait trop peu de monde sur le marché de l'emploi en Flandre : c'est la chose la plus grave qui puisse lui arriver. Elle préférerait de loin voir le plus de gens possible se battre pour un seul et même emploi. Ainsi les patrons pourront maintenir les salaires à bas niveau et obliger les demandeurs d'emploi à accepter n'importe quel boulot. Il faut 500 000 personnes de plus sur le marché de l'emploi, estime le Voka. Non pas au travail, car il n'y a pas autant d'emplois. C'est pourquoi le Voka veut :

- amener *plus de jeunes* sur le marché de l'emploi en leur faisant terminer de brèves études calquées sur les besoins du marché de l'emploi et en supprimant les allocations d'attente des jeunes ;
- remettre plus rapidement les *chômeurs* sur le marché de l'emploi en réduisant plus rapidement leurs indemnités et en les limitant dans le temps ; – *faire travailler les plus âgés plus longtemps* en supprimant la prépension, décourager les gens de prendre leur pension avant 65 ans et rendre plus malaisé l'accomplissement d'une carrière complète (par exemple, en ne reprenant plus les périodes de maladie ou de chômage dans le calcul de la pension).

Dans la Flandre rêvée par le Voka, le travailleur devrait combiner – et ce serait certainement le cas pour les plus

jeunes – deux emplois à bas salaire pour parvenir à joindre les deux bouts. Tout comme en Allemagne où, aujourd'hui, 4,7 millions de personnes travaillent pour moins de 400 euros par mois !

Au niveau national, le Voka se heurte ici à une vive résistance des syndicats, qu'elle traite de conservateurs¹⁴. Le président de la CSC, Luc Cortebeek, rejette cette accusation de conservatisme : « *J'en ai assez d'entendre certains politiciens et éditorialistes me taxer de conservatisme chaque fois que je défends les intérêts des gens et la solidarité de la sécurité sociale¹⁵. »* Le patron des patrons flamands, Vandeurzen en a surtout après les syndicats francophones et c'est pourquoi il préfère ne plus les avoir comme adversaires : « *Le conservatisme des syndicats wallons est encore pire* », dit-il.

Et les patrons wallons et bruxellois ? Le 10 mars 2008, ils ont signé un « *pacte de solidarité* » avec les patrons flamands. Ils ont ouvert la porte à une régionalisation du marché du travail, car l'application des directives européennes doit tenir compte des besoins différenciés des entreprises dans les régions¹⁶. Leur programme patronal ne diffère pas fondamentalement de celui du Voka... même si la demande de régionalisation n'est pas aussi pressante.

Éric Domb, patron des patrons wallons (le président de l'Union wallonne des entreprises), résume ainsi les causes du manque de développement en Wallonie : « *Les charges fiscales et parafiscales, le confort relatif de notre système de protection sociale, l'enfer réglementaire, les rigidités des procédures d'embauche et de licenciement auxquelles les employeurs doivent se résigner et la dévalorisation de l'échec peuvent expliquer en partie les hésitations des entrepreneurs en herbe et le manque d'ambition de nombreux patrons¹⁷. »*

Face à ces constats, il résume son programme néo-libéral comme ceci :

- Obtenir une baisse sensible des impôts sur les entreprises (les « charges »).
- Limiter les droits sociaux, particulièrement en matière d'allocations de chômage (« *le confort de notre système social* »), le même Éric Domb ayant déclaré que « *nous devons modifier notre système quasiment criminel qui incite les chômeurs à se calfeutrer dans un statut d'assistance éternelle¹⁸ ».*
- Faciliter les procédures de licenciement, notamment en limitant la durée de préavis.
- Limiter les réglementations, notamment en matière d'heures supplémentaires et d'horaires de travail.

5. La Flandre sera-t-elle plus riche avec une scission ?

La Flandre d'en haut peut-être, mais pas les travailleurs, chômeurs ou pensionnés flamands, non.

Les salaires ne seront pas plus élevés en Flandre qu'aujourd'hui

Quoi qu'il en soit, dans une Flandre (et une Wallonie) indépendante, les salaires risquent de devoir baisser. En Wallonie, les salaires sont déjà de 8 à 10 % inférieurs à ceux de la Flandre¹⁹. Une scission de la concertation salariale ne mènerait pas seulement à une baisse accrue des salaires en Wallonie, mais aussi en Flandre, car elle renforcerait la concurrence.

Depuis la loi salariale de 1996, les salaires belges sont comparés à ceux de nos trois voisins, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. Il suffit que, dans un seul pays, les salaires baissent – comme ce fut encore le cas l'an dernier en Allemagne – pour que les salaires, chez nous, augmentent également moins, voire plus du tout. Si on scinde la concertation salariale, un quatrième concurrent fera son apparition : l'autre région.

Sans négociations salariales nationales, les salaires ne cesseront plus de diverger et les patrons iront s'installer là où les salaires sont les plus bas. Imaginez que les travailleurs flamands acceptent de voir diminuer leurs salaires afin d'être plus compétitifs : alors les salaires wallons devront suivre, et ainsi de suite.

L'argent économisé par la scission n'ira pas aux travailleurs

Les patrons séparatistes flamands savent déjà aujourd'hui ce qu'ils feront avec les milliards libérés une fois la Belgique scindée. D'ores et déjà, cet argent n'est pas destiné aux simples citoyens :

« L'impôt sur les sociétés est bien trop élevé. Sur le plan fédéral, nous sommes tenus de verser 34 %, alors qu'autour de nous, on va vers les 25 %. Je ne suis pas disposé à voir le monde nous dépasser sans rien faire », dit Vandeurzen, le président du Voka²⁰.

« Ce que je ferai avec l'argent gagné en cas de scission ? Une diminution des charges patronales de 44 % », dit Herman De Bode, du groupe séparatiste de la Warande²¹.

Cela revient à un montant équivalent à 4 % du produit intérieur brut, soit environ le même montant que celui qu'il

faudrait pour assumer les coûts du vieillissement. Manque de pot pour les pensionnés flamands qui ne gagneraient rien à la scission. C'est donc là que s'en irait demain l'argent qui aurait été épargné par l'arrêt de la solidarité avec la Wallonie.

Une scission des impôts risque d'avoir des conséquences fâcheuses pour l'emploi et les services publics

Sur le plan européen, il existe déjà actuellement une concurrence fiscale en matière d'impôt des sociétés. Cela amène une réaction en chaîne de réductions d'impôt sur les bénéficiaires. Avec les nombreuses réductions d'impôt, les bénéficiaires des entreprises belges ont atteint en 2007 un niveau record de 79 milliards d'euros, soit 4 milliards de plus que la précédente année record, 2006, peut-on lire dans le rapport annuel de la Banque nationale²².

Les entreprises paient de moins en moins d'impôt sur leurs bénéficiaires et cela débouche sur des pertes d'emplois dans l'enseignement, aux chemins de fer, dans les travaux publics. Les services publics, qui emploient un personnel très nombreux, sont les premières victimes lorsque les pouvoirs publics perçoivent trop peu de rentrées. Le mouvement syndical européen veut mettre un terme à cette spirale descendante en introduisant un impôt européen minimum en dessous duquel l'impôt des sociétés ne peut pas descendre.

Si chaque région pouvait déterminer ses propres impôts, il naîtrait inévitablement une nouvelle concurrence : celle entre les régions. Cela se traduirait par moins de rentrées encore pour les budgets sociaux et les services publics.

La scission des impôts favorisera également les délocalisations

Le professeur Giuseppe Pagano, de l'Université de Mons-Hainaut : « Les entreprises sont très sensibles à la concurrence fiscale, surtout sur de très petits territoires. Si une entreprise située en Brabant wallon constate qu'à quelques centaines de mètres de là, en Brabant flamand, le taux d'imposition est plus bas, même un peu plus bas, elle sera inmanquablement tentée de se déplacer. Dans des zones géographiques proches, les différences d'imposition sont essentielles, puisque, pour le reste, l'environnement est identique : même productivité, mêmes infrastructures routières, etc.²³ »

2^e partie

Pourquoi veulent-ils scinder la sécurité sociale?

6. Scinder la sécurité sociale ? Qu'est-ce que cela signifie ?

Le CD&V/N-VA, le Vlaams Belang et les organisations patronales flamandes veulent scinder la sécurité sociale en une sécurité sociale flamande, une bruxelloise et une wallonne. Qui s'en portera mieux ?

LA SÉCURITÉ SOCIALE

Grâce à la sécurité sociale – ce sont les allocations de chômage, de maladie et d'invalidité, les allocations familiales et les pensions –, 13 % « seulement » de la population de la Belgique vit sous le seuil de pauvreté. S'il n'y avait pas de sécurité sociale, 42 % des Belges seraient pauvres, selon une étude européenne.

La sécurité sociale repose sur la solidarité entre les habitants d'un pays : chacun cotise en fonction de ses moyens financiers (son revenu). Chez tous ceux qui travaillent, une partie du salaire va à la caisse des pensions, aux allocations familiales, au chômage et à l'assurance maladie. C'est au départ de cette caisse que vous êtes payés lorsque vous êtes malades ou que vous vous retrouvez au chômage, que vous prenez votre pension ou que vous avez des enfants. Une partie de la recette de la TVA va également à cette caisse. Ceux qui gagnent plus cotisent davantage. Ceux qui travaillent paient pour les chômeurs, les pensionnés, les malades et les enfants.

Pour une partie, c'est le *principe de l'assurance* qui joue : ceux qui paient des cotisations plus élevées ont également droit à des allocations plus élevées en cas de maladie, de pension ou de chômage. Mais il n'est pas exact de dire que vous récupérez ce que vous avez versé. Par exemple, 75 % des dépenses en soins de santé vont à 10 % de la population, à savoir les plus âgés et les malades. Certains ont droit à

une indemnité sans avoir cotisé : les enfants reçoivent des allocations familiales, certaines veuves ont une pension de veuve, même si elles-mêmes n'ont pas cotisé.

Si ce principe n'existait pas, les personnes âgées devraient payer elles-mêmes beaucoup plus pour leurs soins de santé, un grand nombre d'entre elles ne pourraient plus se permettre d'être hospitalisées et vous n'auriez droit à une pension et à des allocations de chômage qu'à concurrence du montant de vos propres cotisations.

Dans certains pays, c'est d'ailleurs le cas. On n'y est assuré pour la maladie et pour la pension que si on paie une assurance privée. Les gens qui ne peuvent pas se le permettre doivent continuer à travailler jusqu'à 65 ans et, s'ils tombent malades, ils ne peuvent pas payer les frais médicaux. Aujourd'hui, par exemple, des millions d'Américains ne sont pas assurés contre la maladie et ne peuvent donc pas recevoir de soins médicaux. Même ceux qui gagnent bien leur vie risquent, en cas de maladie grave ou de coup dur, de se retrouver financièrement et socialement sur la paille du jour au lendemain.

7. La scission de la sécurité sociale : qui s'en portera mieux ?

Depuis vingt ans, les libéraux essaient de démanteler la sécurité sociale et de la remplacer par toutes sortes d'assurances privées. Ce qui veut dire que vous cotisez et que vous touchez en fonction de la prime que vous avez versée. Vous récupérez ce que vous avez donné. Les cotisations ne dépendent plus du revenu et les hauts revenus ne cotisent donc pas pour les revenus plus faibles. Depuis quelques années, le gouvernement offre des réductions sur les cotisations patronales qui devraient normalement être versées dans la caisse de la sécurité sociale. En 2006, c'est 5,27 milliards d'euros qui sont passés de la

caisse de la sécurité sociale dans les poches des patrons.

Les organisations patronales comme le Voka estiment qu'il serait préférable de donner aux entreprises une partie plus grande encore de l'argent des cotisations sociales. Dans ce cas, les cotisations sociales diminueraient, certes, mais les gens n'auraient qu'à prendre une assurance privée complémentaire, estime le Voka. Et ceux qui n'auraient pas les moyens de le faire ne pourraient plus compter sur l'État.

8. La scission de la sécurité sociale : la fin de la Belgique ?

Aujourd'hui, 25 % des dépenses publiques sont déjà gérées par les régions et les communautés et plus par l'État belge central. La sécurité sociale représente 40 % de ces dépenses publiques. Si la sécurité sociale était confiée aux régions, 65 % des moyens financiers seraient régionalisés. Ajoutez-y les 10 % qui vont aux communes et aux provinces et vous constaterez que, dans ce scénario, le gouvernement fédéral belge serait une boîte vide. Ce serait la fin de la Belgique.

Aujourd'hui, en Belgique, les conditions sont les mêmes pour ceux qui sont sans travail : sur le plan des conditions

d'admission, du montant des allocations, de la période d'attente pour les jeunes, de la prépension. C'est pareil pour les allocations familiales, les pensions et l'assurance maladie. Dans ces domaines, les partisans d'une Flandre indépendante veulent une politique à part pour les différentes régions. Dans chaque région, il y aura d'autres conditions pour avoir droit à une allocation, on accordera d'autres montants d'allocation, il y aura d'autres conventions collectives et d'autres allocations familiales.

Comment peut-on encore parler de pays démocratique si les habitants sont traités différemment selon la région où ils habitent ? Dans aucun pays fédéral européen, les indemnités de chômage ou de maladie ne diffèrent selon les régions. Pourtant, en Allemagne, les différences économiques entre la Bavière et le Bade-Wurtemberg d'une part et la région de la Ruhr et l'est du pays d'autre part sont au moins aussi grandes qu'entre la Wallonie et la Flandre en Belgique.

La sécurité sociale deviendrait également un micmac incroyable. Que se passerait-il en cas de chômage temporaire dans une entreprise bruxelloise employant des travailleurs de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie ? Les Flamands auraient-ils droit à une indemnité, les francophones pas ? Que se passerait-il avec les 10 % de Belges qui vont travailler chaque jour dans une autre région ? Des réglementations différentes pour le crédit-temps, pour les indemnités de chômage ?

3^e partie

La Wallonie vit-elle aux crochets de la Flandre ? En quoi la Flandre dépend-t-elle de la Wallonie ?

9. Qu'en est-il des transferts d'argent entre la Flandre et la Wallonie ?

Selon certains partis, voilà des années déjà que la Wallonie reçoit entre 6 et 12 milliards d'euros par an et que chaque Flamand verse quotidiennement 4,5 euros à la Wallonie.

Par où passent ces transferts et pourquoi ont-ils lieu ?

Les transferts sont des flux d'argent qui passent par la sécurité sociale, par le financement des régions et des communes et par le budget fédéral.

Les régions où il y a beaucoup de travail et où les salaires sont plus élevés contribuent davantage à la sécurité sociale que les régions où il y a beaucoup de chômage. Cette solidarité fait du bien aux chômeurs, aux malades et aux personnes âgées. Sur le plan de la sécurité sociale, cela signifie que, de manière globale, les Wallons et les Bruxellois cotisent moins que ce qu'ils reçoivent sous forme d'allocations familiales, d'indemnités de chômage, d'assurance maladie et de remboursement de soins médicaux.

Avec les pensions, c'est le contraire : en raison du vieillissement de la population, les Flamands paient moins que ce qu'ils reçoivent. Pour les communes, cela signifie que les communes flamandes apportent davantage d'impôts communaux que ce qu'elles récupèrent auprès du Fonds des communes.

En fait, les partisans de la scission veulent modifier ces principes. C'est le concept de la solidarité qui est remis en

question. Solidarité entre les régions, mais surtout entre les personnes (ce qu'on appelle la solidarité interpersonnelle). Ces tenants de la scission veulent remplacer la solidarité par le principe : « *Je dois récupérer ce que j'ai versé dans les caisses de la sécurité sociale et celui qui est au chômage, qui est malade ou âgé, n'a qu'à se prendre en charge lui-même.* »

De combien d'argent s'agit-il ?

Il n'existe pas d'étude officielle sur les transferts entre les régions et les études existantes se contredisent mutuellement. L'étude universitaire la plus récente parle de 5,6 milliards d'euros²⁴. L'organisation patronale FEB parle de 3,4 milliards²⁵.

Il s'agit donc d'un montant se situant entre 500 et 1 300 euros par an et par Flamand, et donc entre 1,5 à 3,5 euros par jour.

Les transferts existent dans tous les pays

Dans tous les pays, de l'argent passe des régions plus riches aux régions plus pauvres. C'est d'ailleurs normal dans une société qui prône un minimum de solidarité entre ses membres. Les habitants de Wallonie ne sont pas responsables du démantèlement de l'industrie dans leur région. Demain, la Flandre, qui est très dépendante des multinationales étrangères, peut connaître le même sort.

L'ampleur de ces transferts entre régions plus riches et régions plus pauvres est, en Belgique, *moindre que dans d'autres pays européens*. Dans la plupart des pays, on n'en parle toutefois pas en termes de contradiction linguistique ou régionale. Une étude européenne de 2003 a calculé le pourcentage de la richesse régionale que les régions les plus

riches de chaque pays cédaient pour la solidarité nationale. La région du South East (Royaume-Uni) contribue à raison de 12,6 % de ses rentrées, la région de Skane (Suède) à raison de 9,7 %, la Bavière et le Bade-Wurtemberg (Allemagne) à raison de 10 %. C'est incomparablement plus que les 3,6 % de la Flandre.

On ne parle des transferts d'argent de la Flandre vers la Wallonie que pour pouvoir dresser l'une contre l'autre les deux communautés « ethniques » du pays

En fait, les transferts concernent surtout six arrondissements du pays : les trois plus pauvres et les trois plus riches. Trois arrondissements (sur 43) reçoivent 53,5 % de tous les transferts : Charleroi, Liège et Mons. Plus de la moitié des transferts sont payés par trois arrondissements : Hal-Vilvorde, Louvain (le Brabant flamand) et le Brabant wallon. Ces trois arrondissements sont riches parce qu'ils reçoivent pas mal de retombées de l'activité économique de Bruxelles. Leurs habitants y travaillent mais n'y paient pas d'impôts. De même, les arrondissements flamands d'Ypres, Ostende, Dixmude, Maaseik, Tongres, Furnes, Roulers, Courtrai, Eeklo, Hasselt et Tielt reçoivent plus que ce qu'ils versent dans les caisses de l'État²⁶.

Les transferts existent donc aussi au sein même de la Flandre.

10. Qui est responsable du chômage élevé en Wallonie ?

En 1949, le chômage en Flandre était de 19 %, contre 5 % seulement en Wallonie. Aujourd'hui, c'est juste le contraire.

Jusqu'il y a cinquante ans, c'étaient les sidérurgistes et les mineurs wallons qui payaient pour les chômeurs flamands. C'est avec les impôts que la région wallonne, plus riche, payait dans le temps qu'on a pu financer en Flandre les ports d'Anvers et de Zeebrugge, Sidmar, l'industrie chimique et l'industrie automobile.

L'État unitaire belge qui avait auparavant soutenu les grands patrons des mines et de la sidérurgie en Wallonie a stimulé ce changement. À la fin des années 1950, le ministre des Affaires économiques Spinoy faisait approuver les lois sur l'expansion économique. Nombre d'entreprises américaines furent ainsi encouragées à venir s'installer en Flandre, où l'industrie chimique s'est rapidement développée.

Comment ce renversement a-t-il pu se produire ?

Dans les années soixante, les importants groupes financiers qui avaient en leur possession la grande industrie wallonne en sont venus à la conclusion qu'ils pouvaient réaliser plus de bénéfices en Flandre, du fait qu'il y avait à l'époque plus de chômeurs en Flandre qu'en Wallonie et que les salaires y étaient également plus bas. En outre, la proximité des ports en Flandre était un avantage pour l'industrie. Le démantèlement de l'industrie lourde en Wallonie n'a donc rien à voir avec le « *profitariat* » ou la « *gréviculture* » comme l'affirment les libéraux, mais tout avec les lois du capitalisme.

Ces mêmes groupes peuvent également toucher la Flandre. L'industrie textile s'en est allée. Renault-Vilvorde aussi. Où sera Volvo-Gand d'ici dix ans ? Opel-Anvers est menacé. Le fleuron de l'industrie flamande, Janssen Pharmaceutica supprime des emplois hautement qualifiés. Ceux-ci peuvent très bien être assumés par une main-d'œuvre indienne ou indonésienne. Les effets de la mondialisation ont d'abord été sensibles en Wallonie parce qu'il s'agissait dans cette région d'industrie lourde. Le même mouvement s'est enclenché aujourd'hui en Flandre.

Les autres pays capitalistes européens connaissent la même évolution. Les bassins industriels du Pays de Galles (Royaume-Uni), de la Ruhr (Allemagne) et de la Lorraine (France) ont connu eux aussi leur déclin.

11. Faut-il accepter le confédéralisme pour éviter le séparatisme ?

Certains politiciens francophones avancent que pour éviter le séparatisme il vaudrait mieux accepter le confédéralisme (la plupart des compétences comme la politique économique, la sécurité sociale seraient du ressort de la Flandre, de la Wallonie et de Bruxelles et plus de l'État belge). Or, les conséquences immédiates d'une scission de la sécurité sociale seront graves pour les travailleurs en Wallonie (comme en Flandre et à Bruxelles). En cas de régionalisation de la sécu, certaines études parlent d'une perte de 1 000 euros par Wallon par an, d'autres de 2 000 euros. Cela conduirait à ce que 22 % des Wallons tombent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire sous un revenu de 850 euros par mois.

S'ils acceptaient un financement lié aux impôts payés par les Wallons (et non une répartition sur base des impôts payés par tous les Belges), les Wallons perdraient entre 15 et 20 % de leur bien-être actuel. Tout cela conduirait :

- soit à des cotisations sociales plus élevées pour les actifs ;
- soit à des remboursements et à des allocations moins élevés pour les chômeurs, malades, enfants.

Ce seront des rentrées en moins pour les communes (elles recevront moins du fonds des communes) et des taxes encore plus élevées au niveau local.

De plus, le confédéralisme, impliquant une scission de la sécurité sociale, décuplerait les forces centrifuges au nord du pays, diviserait les travailleurs et pousserait à une séparation effective du pays. Le confédéralisme, avec ce qu'il implique pour la sécurité sociale, prépare la scission.

Les travailleurs flamands ne s'en porteront pas mieux non plus. Cela signifie également moins de débouchés pour les entreprises flamandes. La Wallonie est la principale terre de débouché pour les produits flamands. La Wallonie prend à son compte un quart des « exportations » des PME flamandes et un cinquième de celles des grandes entreprises. Combien d'emplois disparaîtront si une partie du marché fait faux bond ?

Autre chose encore. D'ici quinze ans, il y aura en Flandre bien plus de pensionnés qu'en Wallonie et à Bruxelles. En Wallonie, le nombre de personnes de plus de 65 ans augmentera de 2,5 %, en Flandre de 5 % et à Bruxelles de 0,2 % seulement. Pour les coûts de son vieillissement, la Flandre devra faire appel à la solidarité nationale, sans quoi les Flamands vont devoir payer pour leur pension et par an 3,5 milliards d'euros de plus qu'aujourd'hui.

Le confédéralisme ne sera bon ni pour les travailleurs francophones ni pour les travailleurs néerlandophones.

12. N'y a-t-il pourtant pas un gaspillage des moyens mis à la disposition de la Wallonie ?

Dans la sécurité sociale, chaque région ne dépense pas plus que sa part de la population. On peut expliquer complètement les transferts par le chômage plus élevé et les salaires plus bas en Wallonie.

En matière d'indemnités de chômage, les dépenses totales s'élèvent à 56,4 % pour la Flandre, à 33,8 % pour la Wallonie et à 9,8 % pour Bruxelles. Les chiffres correspondent donc plus ou moins à la population de chacune des régions. Il y a toutefois des différences dans les types de dépenses : en Wallonie, les dépenses en indemnités de chômage sont les

plus élevées pour les jeunes chômeurs bénéficiant d'une indemnité d'attente. En Flandre, ce sont les dépenses en prépension, en crédit temps, en activa et en chèques services qui sont les plus élevées.

Dans les soins de santé, il n'y a pas plus d'abus de coûts hospitaliers ou de soins médicaux en Wallonie. Tout le monde est d'accord à ce propos. Les Mutualités chrétiennes ont calculé que les dépenses de santé dans chacune des régions correspondaient à la part de ces régions dans le nombre total d'habitants du pays.

Les vrais transferts : 17 euros par jour et par famille de travailleur en direction du patronat

Entre 1980 et 2006, la part des salaires dans le total de tous les revenus (entre autres, du capital) a baissé, passant de 59 à 51 %. Si la part des salaires était aussi élevée aujourd'hui qu'en 1980, la masse salariale (y compris les cotisations à la sécurité sociale) devrait être plus élevée de 25 milliards d'euros. C'est avec les économies antisociales qu'elles imposent depuis trente ans que les trois familles politiques traditionnelles ont rendu possible ce hold-up : 17 euros par jour et par famille...

13. Les réalités de la Flandre et de la Wallonie en matière d'emploi ne sont-elles pas trop différentes ?

« Les réalités de la Wallonie et de la Flandre en matière d'emploi sont trop différentes. La régionalisation, c'est la meilleure formule pour que chaque région prenne ses responsabilités », disent les tenants d'une scission du marché de l'emploi. Info ou intox ? Pour appuyer leurs dires, ils veulent donner l'image d'une Wallonie assistée, peuplée de chômeurs profitant des allocations. Des arguments défendus par la droite en Flandre, mais aussi par les libéraux francophones. Revue des principales affirmations : « On est moins sévère avec les chômeurs en Wallonie. »

Intox. En 2006, en Belgique, 13 868 chômeurs ont été sanctionnés : 52 % en Wallonie, 30 % en Flandre et 18 % à Bruxelles²⁷.

« Les chômeurs en Wallonie sont moins désireux de trouver du travail qu'en Flandre. »

Intox. Il y a aujourd'hui 32 demandeurs pour une offre d'emploi en Wallonie. En Flandre, c'est 8 demandes pour

un emploi. Il est normal qu'il soit moins malaisé de trouver du boulot en Flandre qu'en Wallonie. Dans la région de La Louvière vivent 165 000 personnes et, ces trente dernières années, 70 000 emplois y ont disparu.

« *Les Wallons ne veulent pas se déplacer pour trouver du travail.* »

Intox. Une étude du professeur anversois Ann Verhetsel a établi une liste des communes dont les habitants parcouraient le plus grand nombre de kilomètres pour aller travailler. Le top-10 est constitué exclusivement de communes... wallonnes.

« *À Courtrai, travaillent des milliers de Français de la région de Lille et à peine quelques centaines de Wallons. C'est la preuve que les Wallons ne cherchent pas de travail* », a affirmé le nationaliste Jean-Marie De Decker sur France 3.

Intox. C'est vrai qu'à Courtrai, 9 000 travailleurs frontaliers venus de France sont au travail. Certains viennent de villes situées à 80 km de là. Une non-connaissance du néerlandais n'est pas un problème pour eux. Mais il ne faut pas chercher l'explication dans la paresse des Wallons. Que tant de Français franchissent la frontière est dû en partie au taux de chômage élevé dans la région de Lille, mais surtout au fait qu'ils bénéficient d'un gros avantage fiscal en travaillant en Belgique.

Ainsi, ils paient leurs impôts et leur sécurité sociale en France, et non en Belgique. C'est un avantage fiscal important. « *Les Français qui gagnent ici 30 000 euros bruts par an conservent un peu plus de 3 000 euros de plus qu'un Flamand ou un Wallon*²⁸. » En décembre dernier, Didier Reynders concluait un accord avec le gouvernement français : le statut fiscal spécial des travailleurs frontaliers français sera supprimé dès le 1^{er} janvier 2009. Immédiatement, les patrons de la région de Courtrai ont craint que ça ne rende difficile de nouvelles embauches.

N'y a-t-il pas des gens qui profitent ? Évidemment, mais ils sont une infime minorité. La campagne d'affirmations mensongères justifiant une régionalisation vise à culpabiliser les victimes, au lieu de pointer du doigt les véritables responsables du chômage en Wallonie (les patrons comme Albert Frère qui a déserté la Wallonie pour investir ailleurs). Elle vise, en le divisant en deux, à démanteler le système des allocations de chômage : en prétendant vouloir coller à la réalité, on exigera de limiter dans le temps les allocations de chômage.

La régionalisation freine la mobilité des travailleurs

Plus on scindera le pays, plus il sera malaisé d'aller travailler de l'autre côté de la frontière linguistique. La régionalisation du marché du travail aura des conséquences négatives sur la

mobilité des tra-vailleurs. L'exemple des transports publics et des organismes d'accompagnement et de formation professionnelle est là pour nous en donner la preuve.

Dans le temps, il y avait une société nationale des bus et des trams vicinaux : une société avec des horaires calqués les uns sur les autres dans les différentes provinces. Depuis pas mal d'années, cette société a été scindée en TEC (Wallonie), De Lijn (Flandre) et STIB (Bruxelles). Aujourd'hui, peu, voire pas du tout, de bus roulent de la Wallonie vers les zonings industriels flamands. Pourtant, le transport public est une condition de base pour pouvoir aller travailler loin de chez soi.

Au niveau de l'emploi, depuis le transfert de l'accompagnement des chômeurs du fédéral aux régions (le Forem wallon, Actiris à Bruxelles et le VDAB flamand), il n'y avait plus d'offres d'emploi flamandes dans l'ordinateur du Forem wallon. Le VDAB et le Forem ne retravaillent ensemble que depuis juillet dernier. Avec succès d'ailleurs.

Des cours de langues gratuits pour les demandeurs d'emploi

La scission a aussi mené à des manques dans l'enseignement de l'autre langue nationale. Pendant longtemps, il n'y a plus eu de cours de langues gratuits. Vu la faible connaissance du néerlandais, la frontière linguistique se mue bien souvent aussi en une frontière de l'emploi, dit le Forem. Pour aider les demandeurs wallons à franchir plus aisément ce seuil, une formation en langues entre depuis peu en ligne de compte aussi dans les trajectoires de formation²⁹.

Conclusion : pour faciliter la mobilité entre la Flandre et la Wallonie, un institut national de l'emploi doit connaître les besoins dans toutes les régions, organiser les formations en fonction de ces besoins et organiser des cours de langues gratuits. Après avoir beaucoup régionalisé, on se rend compte plutôt de la nécessité d'avoir des institutions fédérales qui connaissent la situation générale de l'emploi en Belgique. Naturellement, ces mesures doivent être affinées par sous-région. Les besoins sont différents à Liège, Anvers, Gand ou Courtrai. La diversité ne coïncide toutefois pas avec la frontière linguistique, mais bien avec les régions économiques qui, parfois, dépassent les frontières nationales, comme à Courtrai.

4^e partie

Y-a-t-il une autre solution que la scission ?

14. Combien coûterait une scission ?

Très cher. Avec les différentes législations et réglementations sociales, l'échange économique entre les États régions deviendrait très difficile. Surtout pour les entreprises qui sont établies dans différentes parties du pays. Il serait plus difficile d'aller travailler dans une autre région. Une scission de la SNCB aggraverait encore les problèmes de mobilité.

Toutes les administrations devraient être multipliées par deux, surtout à Bruxelles. Bruxelles perdrait son statut de capitale internationale. Enfin, les experts prédisent que les éventuels États flamand et francophone devraient payer plus d'intérêts s'ils empruntent de l'argent.

15. Une scission peut-elle se produire de façon pacifique ?

Les partisans d'une Flandre indépendante prennent souvent la Tchécoslovaquie comme exemple. En 1993, la Tchéquie et la Slovaquie se sont séparées de façon pacifique. Mais la Belgique n'est pas la Tchécoslovaquie. Dans ce pays, il n'y avait pas de capitale bilingue comme Bruxelles. Prague se situe au milieu de la République tchèque et est principalement peuplée de Tchèques. Les liens économiques entre les deux pays étaient moins forts qu'entre les régions en Belgique. La sécurité sociale et même la justice étaient déjà scindées. La scission est venue directement après la chute du mur. De même, le capital allemand a afflué massivement dans le pays, attiré qu'il était par les bas salaires³⁰.

Il n'y a pas de raison pour laquelle, en cas de scission de la Belgique, l'écrasante majorité des Bruxellois francophones accepterait le rattachement à la Flandre. Même les Bruxellois

néerlandophones se sentent en premier lieu Bruxellois et non Flamands. Mais cela vaut aussi pour un État francophone Wallonie-Bruxelles. Bruxelles n'est pas une ville purement francophone, mais bien multilingue. Selon une étude du professeur Rudi Janssens, parmi les Bruxellois 56,8 % parlent uniquement le français à la maison, 7 % parlent uniquement le néerlandais, 16,3 % parlent une autre langue, 8,6 % parlent le français et le néerlandais et 11,3 % parlent le français et une autre langue à la maison³¹.

« L'immense majorité trouve cette richesse linguistique un atout : seuls 17 % trouvent que la cohabitation de personnes parlant des langues différentes constitue un problème », indique l'étude

qui précise : « Indépendamment du bagage linguistique, une grande majorité des gens se sentent en première instance Belges ou Bruxellois. Le multilinguisme est considéré par les Bruxellois comme une plus-value et le bilinguisme est indissociablement lié à l'identité bruxelloise. Les Bruxellois ne se considèrent pas comme faisant partie de la Flandre. Mais il n'y a pas davantage de lien avec la Wallonie. »

Il n'y a donc aucune évidence à l'idée de créer un État purement francophone comprenant Bruxelles. Au contraire, les tensions entre francophones et néerlandophones dans la périphérie seraient décuplées en cas de création d'un État purement francophone Wallonie-Bruxelles.

Toute tentative de contraindre Bruxelles à se rattacher à la Flandre ou à la Wallonie ne se traduira que par des querelles interminables et des violences nationalistes.

16. Comment peut-on éviter la surenchère linguistique dans la périphérie bruxelloise ?

Ni l'un ni l'autre ne sont acceptables. Nous sommes pour la solidarité, l'intégration, l'égalité des droits et contre tous les extrémistes : aussi bien les flamingants qui ne veulent pas des

facilités que les dirigeants du FDF comme Olivier Maingain qui crient sans cesse pour « *le grand Bruxelles francophone* ». Il n'est pas acceptable qu'un chômeur francophone habitant Linkebeek (une commune à facilités de la périphérie) ne reçoive pas d'allocation parce qu'il doit remplir ses papiers en néerlandais ou qu'un malade néerlandophone ne puisse être admis dans sa propre langue dans un hôpital bruxellois.

Pour vivre ensemble pacifiquement, il convient en premier lieu de respecter les droits de l'autre. Des autorités démocratiques favoriseront tout ce qui rapproche les gens, ce qui leur facilite l'existence, ce qui favorise le développement social et économique. Il faut créer un climat de tolérance et susciter une volonté de coexistence, tant à Bruxelles que dans la périphérie. Bruxelles est une région socio-économique qui s'étend loin au-delà des limites de la Région de Bruxelles-Capitale (les dix-neuf communes). Dans les communes à facilités, plus de la moitié des habitants, et parfois même 80 %, votent pour les listes francophones aux élections.

Le « *schéma de structure d'aménagement provincial* » de la province du Brabant flamand reconnaît que, du point de vue social et économique, les communes de Vilvorde, Zaventem, Kraainem, Wezembeek-Oppem, Tervuren, Koningslo, Strombeek-Bever, Wemmel, Zellik, Grand-Bigard, le centre de Dilbeek, Ruisbroek, Zuun, Negenmanneken, Drogenbos et Lot forment bien un ensemble économique.

Le développement industriel de Bruxelles s'est déplacé vers la périphérie bruxelloise, vers la région de Vilvorde et Zaventem ainsi que vers le Brabant wallon. Les limites restreintes actuelles de la région bruxelloise entraînent une grande inefficacité et d'importants gaspillages. À Bruxelles, les transports publics n'ont pas été conçus pour faciliter l'accès à la zone industrielle qui entoure l'aéroport de Zaventem. Jusqu'en 2006, Actiris, le service bruxellois d'aide à l'emploi n'était même pas au courant des emplois vacants dans la région de Zaventem, en Brabant flamand.

C'est pourquoi une extension de la région bruxelloise constitue la seule solution rationnelle. Dans ce nouveau Bruxelles bilingue, le développement de tous les groupes linguistiques doit être respecté et ce, sans la moindre discrimination. Dans l'administration publique officielle, il convient d'instaurer et de respecter un bilinguisme strict.

Promouvoir le bilinguisme dans l'enseignement

Dans l'enseignement, d'importantes initiatives doivent être prises afin de favoriser le bilinguisme et d'engendrer un respect réciproque des cultures. Il faut donner plus de moyens à l'enseignement des deux langues nationales. Il y aurait avantage à remplacer l'actuelle division de l'enseignement en réseaux linguistiques différents par des écoles carrément

bilingues, à commencer par Bruxelles et la périphérie.

En Finlande, tout le monde connaît les deux langues officielles, le finnois et le suédois. Pourtant, la Finlande ne compte que 4 % de suédophones.

Du côté francophone, il conviendrait de faire un effort tout particulier pour promouvoir un regard positif sur la culture de langue néerlandaise qui a été longtemps méprisée.

17. Que faut-il faire contre ce morcellement des compétences?

Pousser toujours plus loin la régionalisation des compétences ne mènera qu'à plus de gaspillage et d'inefficacité encore. En Belgique, tout est inextricablement lié : la vie des entreprises comme le réseau ferroviaire. Un Belge sur neuf travaille dans une autre région. Les trois quarts de ces navetteurs se rendent à Bruxelles : 229 500 Flamands et 126 500 Wallons font quotidiennement la navette vers Bruxelles³².

Les réformes successives de l'État ont poussé à l'extrême le morcellement des compétences. Les partisans d'une autonomie accrue prétendent qu'une politique cohérente et efficace nécessite des « *compétences homogènes* ». Ils entendent par là qu'une série de compétences qui sont actuellement éparpillées entre le fédéral et le régional doivent en fait aller aux régions et aux communautés. Il y a effectivement beaucoup d'inefficacité et de gaspillage. Mais qui dit que la seule solution réside dans une division toujours plus grande ?

Aujourd'hui, la Belgique compte 52 ministres et secrétaires d'État et 534 députés et sénateurs. En outre, dans les dix provinces, il y a 10 gouverneurs, 60 députés permanents (les « ministres » provinciaux) et 737 conseillers provinciaux. Il est déjà arrivé que cinq missions économiques belges se rencontrent au Japon, un pays où l'on sait à peine où se trouve la Belgique, à plus forte raison Namur, Malines ou Eupen.

La Communauté française a dix-sept représentations à l'étranger. Annuellement, elles coûtent onze millions d'euros. Tout cela dans des endroits où il y a des ambassades belges censées servir les intérêts des deux communautés. La Communauté flamande, de son côté, dispose de neuf représentations à l'étranger, également dans des pays où il y a des ambassades belges. Ainsi donc, nous payons deux fois pour le même travail.

Les normes pour les nuisances sonores des vols de nuit diffèrent selon qu'on réside à Zaventem ou à Bruxelles. Les

autobus de De Lijn à Bruxelles ne peuvent pas faire passer au vert les feux de circulation parce qu'en Flandre ils sont équipés d'émetteurs d'une autre marque que ceux de la STIB...

Aujourd'hui, on veut également régionaliser complètement la politique en matière de circulation routière. Pourtant, les autorités fédérales n'ont plus, dans leurs attributions, que l'élaboration des normes de sécurité minimales dans la construction et l'entretien des routes ainsi que des réglementations et sanctions applicables par la police routière. Régionaliser tout cela va également engendrer un beau chaos. Ainsi donc, sur l'autoroute Bruxelles-Liège, on risque de devoir changer cinq fois de code de la route du fait que, tous les cinq kilomètres, on roule dans une autre région.

La meilleure preuve de l'absurdité de la régionalisation de toute une série de compétences, c'est que, pour toutes ces questions, il faut désigner des commissions de concertation, convoquer des réunions de coordination.

18. Faut-il alors que nous retournions vers « la Belgique de papa » ?

Pas du tout. Les partisans de la Belgique de papa sont royalistes, nous sommes démocratiques et républicains. Dans la « Belgique de papa », les habitants de la Flandre subissaient des discriminations, pas de la part des francophones, mais de la part d'une bourgeoisie qui parlait français. Les plus acharnés, c'étaient les bourgeois flamands et la noblesse qui s'opposaient à toute démocratisation, à la reconnaissance du néerlandais dans l'administration et l'enseignement aussi bien qu'au droit de vote. Ce problème, voilà septante ans déjà qu'il a été résolu.

Cette lutte légitime contre la discrimination de l'époque s'est aujourd'hui muée en une lutte pour la discrimination. Aujourd'hui, le nationalisme flamand est aux côtés de la nouvelle bourgeoisie. Il soutient les positions antisociales et néolibérales du patronat le plus agressif. Celui-ci veut que l'argent des travailleurs flamands n'aille plus aux victimes wallonnes du chômage, mais vienne grossir ses propres caisses. Pour ensuite aller en ramasser plus encore sur le dos de ses propres travailleurs divisés et affaiblis. Il soutient les organisations patronales, comme le Voka, qui sont aux avant-postes de la lutte contre les syndicats, contre les conventions collectives de travail.

Naturellement, les frontières peuvent évoluer. Il existe déjà

une collaboration dépassant les frontières entre la Flandre, la Wallonie et le nord de la France, entre le Limbourg belge et le Limbourg néerlandais, entre Liège et la région allemande d'Aix-la-Chapelle. Mais cette évolution s'appuie sur des réalités économiques et sociales et non sur une base culturelle qui a été imposée, souvent à l'encontre de toute logique, comme c'est le cas dans la région bruxelloise.

Aujourd'hui, les États nationaux constituent le niveau intermédiaire entre les communautés locales et l'Union européenne, en attendant qu'ils évoluent vers des entités plus importantes, et non plus petites. La scission en régions de plus en plus minuscules va déboucher sur un morcellement du mouvement ouvrier et sur un durcissement de la lutte concurrentielle entre les petits États.

Si la Belgique éclate, cela signifiera une grave régression pour les droits sociaux et syndicaux du monde du travail. Une scission de la Belgique ne pourra qu'exacerber la concurrence entre les travailleurs. C'est déjà ce qui se passe entre les divers pays européens séparément. La firme DHL va s'installer en Allemagne parce qu'elle y reçoit plus de subsides. Les travailleurs belges de Volkswagen doivent renoncer à 20 % de leur salaire parce que leurs homologues allemands ont fait de même. La scission, cela signifie que des situations semblables apparaîtront entre la Flandre et la Wallonie. Ce qu'il faut, c'est plus de solidarité européenne et non la division.

Si les enfants d'aujourd'hui ne travaillent plus dans les mines, c'est uniquement parce que nos grands-parents, Wallons et Flamands ensemble, se sont battus contre les patrons des charbonnages et leurs amis au parlement. Ceux-ci prétendaient que la suppression du travail des enfants allait mettre en danger la position concurrentielle de nos mines. Si nous bénéficions de congés payés aujourd'hui, c'est parce que nos parents, Wallons et Flamands ensemble, ont fait grève des semaines durant, en 1936, pour les obtenir. Si, aujourd'hui, nous avons une assurance maladie, des allocations familiales, une caisse de pensions et des indemnités de chômage, c'est parce que, pendant la guerre, les résistants, ensemble, se sont battus pour que leurs enfants aient une existence meilleure que la leur.

19. Alors, une autre solution est-elle possible ?

Une réforme de l'État belge est nécessaire, mais une réforme démocratique, basée sur la solidarité.

Ce dont nous avons besoin, c'est du maintien des mécanismes de solidarité, ainsi que de la création de nouveaux mécanismes de solidarité

(1) Le gouvernement central doit être garant de l'égalité de tous les habitants et de la solidarité réciproque. Ce niveau de gouvernement doit donc avoir dans ses compétences la constitution, la législation concernant les institutions, la justice, les relations de travail et le droit du travail, la sécurité sociale, la politique des prix et des revenus, l'impôt des personnes physiques, la politique de la santé, les normes et le financement de l'enseignement. Une scission de ces matières va directement à l'encontre du principe d'un traitement égal pour tous les Belges.

(2) Le système électoral doit être réformé. L'actuel système mène au séparatisme et favorise grandement la surenchère nationaliste. La Belgique est sans nul doute le seul pays au monde où une partie du gouvernement n'est pas tenue de se justifier devant l'électeur. Les hommes politiques flamands du gouvernement fédéral ne doivent jamais être élus par des électeurs francophones et inversement. Avec un tel système, il est toujours possible de faire endosser les problèmes par l'autre communauté linguistique. C'est pourquoi, pour les élections fédérales, il faut qu'il y ait une circonscription électorale fédérale, à côté des circonscriptions provinciales.

(3) La législation fédérale a la priorité sur celle des autres niveaux. Des compétences qui ne sont pas attribuées explicitement aux autres niveaux sont fédérales.

(4) Toutes les questions économiques et politiques importantes sont de la compétence de l'État central, comme, par exemple, la justice, les impôts, la sécurité de la chaîne alimentaire, l'énergie, la défense nationale, le maintien de l'ordre, la politique étrangère, les règles en matière d'état civil et de nationalité, l'aide au développement, la politique en matière d'immigration.

– Les matières dont la régionalisation a abouti à un fonctionnement inefficace doivent à nouveau être fédéralisées : les transports, les communications, le logement, l'infrastructure routière, la recherche scientifique... Des compétences homogènes seront donc mises en place dans ces domaines et seront transférées au niveau central. La plupart des États fédéraux affichent cette tendance.

– Les institutions communautaires (Communauté française et flamande) doivent disparaître progressivement. La scission du pays sur base linguistique aboutirait à une querelle linguistique interminable. L'existence même de parlements basés sur la langue pousse les partis vers un nationalisme des plus mesquins. Cela détourne l'attention des gens, quelle que soit la langue qu'ils

parlent, des vrais problèmes.

Un État multinational offre beaucoup d'occasions d'apprendre deux ou trois langues dès le plus jeune âge. À notre époque de relations internationales, la connaissance de plusieurs langues est une nécessité. En Belgique, chaque adolescent, garçon ou fille, qui quitte l'enseignement secondaire devrait être bilingue.

Ce qui marche mieux au niveau local doit être traité localement

(1) Il faut aussi décentraliser. C'est nécessaire pour l'application de la politique fédérale et pour les questions qui seraient mieux traitées à un niveau inférieur. Il ne faut pas confondre décentralisation et fédéralisme. Dans un État décentralisé, les administrations régionales ont en charge l'application de la législation centrale à leur niveau, de même qu'elles sont compétentes pour les décisions en matière de problèmes locaux et régionaux.

Dans l'enseignement, par exemple, les régions travaillent dans le cadre du programme d'enseignement et des objectifs fixés pour tout le pays, le financement se fait au niveau fédéral, sur base des besoins. Mais l'organisation de l'enseignement dépend de la région, qui doit tenir compte des caractéristiques non seulement régionales, mais également locales.

(2) Renforcer la démocratie signifie que le pouvoir des élus émane de la population concernée. Les désignations et nominations émanant du pouvoir supérieur de l'État doivent être supprimées.

(3) Les administrations communales reçoivent plus de moyens et de compétences en vue d'appliquer les décisions du pouvoir central d'une manière qui soit adaptée à la situation locale. Une série de compétences provinciales doivent être transférées vers les communes.

(4) La décentralisation peut se faire sur base des provinces ou des régions (Flandre, Wallonie et Région de Bruxelles-Capitale).

Il y a des arguments pour qu'on fasse à nouveau fonctionner les provinces en tant que niveau intermédiaire entre le gouvernement central et les communes. Cette répartition administrative est en concordance avec la réalité objective et subjective. Une grande partie de la population se reconnaît dans sa province. Dans la vie associative, par exemple, c'est souvent la province qui constitue le niveau intermédiaire. Sur le plan socio-économique, les provinces forment souvent une entité plus homogène que la région. L'internationalisation de l'économie conduit à une collaboration par-delà les limites provinciales. La division en provinces va également à

l'encontre de la tendance de constitution d'une identité sur base linguistique.

La régionalisation est cependant un fait depuis trente ans déjà et elle a ses répercussions sur la vie quotidienne des gens. La chose la plus importante, c'est qu'il soit mis un terme à l'agitation communautaire permanente et à la division des travailleurs en fonction de la langue qu'ils parlent.

(5) Les régions sont délimitées sur base des relations économiques et des rapports sociaux réels, et sur base de la composition nationale. Les populations concernées s'expriment dans un référendum pour dire de quelle région elles désirent faire partie.

Les droits des habitants reposent sur le fait qu'ils résident sur le territoire d'une région donnée et non sur le fait qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre communauté. L'égalité complète des trois langues est garantie. Dans la région flamande, la langue officielle est le néerlandais et dans la région

wallonne, c'est le français. Au sein de la région wallonne, la région germanophone jouit d'une grande autonomie (l'actuel statut ne cause guère de gros problèmes). La Région de Bruxelles-Capitale doit garantir le développement des deux communautés et ne peut pas se livrer à des discriminations. Les institutions officielles (et non les personnes) doivent être bilingues. Tous les habitants doivent avoir la possibilité d'apprendre les deux langues et, dans l'administration et les services publics, il convient de parler les deux langues aussi. Dans chaque région, les droits des minorités doivent être respectés.

Moins de gaspillage, plus de compétences au niveau fédéral et moins de structures susceptibles de provoquer des querelles communautaires, tel est l'esprit de cette réforme démocratique de l'État.

20. Que peut-on faire ?

Aidez la pétition « Sauvons la solidarité » à atteindre le cap des 200 000 signatures

Le 12 décembre 2007, les responsables de la pétition « Sauvons la solidarité » ont remis au premier ministre les 100 000 premières signatures contre la scission de la sécurité sociale. Ils ont en même temps annoncé leur objectif suivant : 200 000 signatures.

La menace de régionalisation des allocations de chômage, des soins de santé et des conventions collectives de travail reste très réelle. Le PTB soutient l'initiative « Sauvons la solidarité »



pétition www.sauvonslasolidarite.be
Numéro de compte: 779-5945668-87

I.L. Net Marketing - Documentiel 04.0000-001

Rencontres et informations des deux côtés de la frontière linguistique, avec le PTB

Le PTB est le seul parti national, présent dans 120 entreprises et bureaux, dans près de 40 villes et communes, au nord comme au sud du pays. Les médecins de Médecine pour le Peuple travaillent au même tarif gratuit au nord comme au sud. Les activités nationales sont bilingues, comme les congrès du parti, les fêtes... Au PTB, la solidarité fait la force.

Vous désirez plus de renseignements ? Vous voulez également faire quelque chose ? Le Parti du Travail de Belgique participe à de larges initiatives en faveur de l'unité et de la solidarité. Il propose en outre des informations, des rencontres et des actions. Ainsi, des rencontres ont eu lieu entre des habitants des communes de La Louvière et Zelzate, Genk et Liège, Deurne et Marcinelle.

Invitez un conférencier

David Pestieau (rédacteur en chef de *Solidaire*) et **Herwig Lerouge** (*Études marxistes*) sont à votre disposition pour des conférences et des débats à propos de la crise communautaire.

David Pestieau
0472 81 73 74 et 02 504 01 25
david.pestieau@solidaire.org

Herwig Lerouge
0486 02 23 80
herwig.lerouge@teledisnet.be

Dans la même série « Les dossiers Solidaire » :

- 600 000 chômeurs, pourquoi travailler plus longtemps ? (2005)
- Les bénéficiaires triplent, pourquoi modérer nos salaires ? (2006)
- Nos droits démocratiques en danger (2007)
- Ramener la TVA sur l'énergie de 21 à 6 % (2008)



Pour plus d'informations :

Études marxistes n° 77, janvier 2007 : « Fédéralisme et séparatisme en Belgique »

Études marxistes n° 81, mars 2008 : « Quelle réforme de l'État ? »
À commander à
INEM, rue de la Caserne 68, 1000 Bruxelles

NOTES

1. *Le Soir*, 9 août 2007.
2. Interview *Solidaire*, 13 février 2008.
3. *Le Soir*, 9 août 2007.
4. Interview *Solidaire*, 13 février 2008.
5. VRT-*De Standaard*, 14 mars 2008.
6. Congrès du Voka, 6 novembre 2007.
7. Tribune du Voka, octobre 2007.
8. *La Libre Belgique*, 15 mars.
9. *Le Soir Magazine*, 26 septembre 2007.
10. *La Libre*, 15 mars.
11. Urbain Vandeurzen lors du congrès du Voka, le 6 novembre 2007.
12. Mémoire adressé par le Voka au gouvernement fédéral, le 23 mai 2007.
13. *Ibidem*.
14. *Le Soir*, 7 février 2007.
15. *Le Soir*, 13 septembre 2004.
16. Texte commun de la FEB, du Voka, de l'UWE, du BECI, de l'UCM et de l'Unizo, 10 mars 2008, <http://www.uwe.be/presse/communiqués/PacteSolidariteBECI-FEB-UWE-VOKA-UCM-UNIZO.pdf/view>
17. Intervention d'Éric Domb à l'assemblée générale de l'Union wallonne des entreprises, le 16 octobre 2007, http://www.uwe.be/presse/media-center/discours-et-presentations/assemblee-generale-uwe-octobre-2007/AG2007_DiscoursEricDomb.pdf/view
18. *De Tijd*, 24 janvier 2007.
19. « La régionalisation de la formation des salaires », exemple d'étude réalisée récemment pour la Belgique (2007), Robert Plasman, Michael Rusinek et Ilan Tojerow, Dulbea Working paper (www.dulbea.org).
20. *De Tijd*, 27 janvier 2007.
21. *Trends-Tendances*, 1^{er} décembre 2005.
22. *De Tijd*, 13 février 2008.
23. *La Libre Belgique*, 21 août 2007.
24. *Ibidem*, 20 septembre 2007.
25. D'après la Fédération des entreprises de Belgique (FEB).
26. *La Libre Belgique*, 25 avril 2007.
27. 6com, 5 mars 2007.
28. *De Standaard*, 16 janvier 2008.
29. *De Tijd*, 16 février 2008.
30. « Le fédéralisme belge a-t-il de l'avenir ? » exposé de Robert Deschamps, 9 mars 2006.
31. « L'usage des langues à Bruxelles et la place du néerlandais à Bruxelles. Quelques constatations récentes », VUB, 7 janvier 2008, www.brusselsstudies.be
32. Direction générale de la statistique et de l'information économique, communiqué de presse du 19 juillet 2007.

**Votre
voix
a enfin
trouvé
sa place**

LA SOLIDARITÉ A BESOIN DE SON JOURNAL



www.solaire.org

bOn

Je désire aider à collecter des pétitions pour «Sauvons la solidarité».

Faites-moi parvenir ... feuilles de pétition

Je désire aider à diffuser la présente brochure. Envoyez-m'en ... (nombre) (1 euro l'unité). Je verse ... euros sur le compte no 001-2173449-46 du PTB.

Je commande les brochures ..., ..., ..., et je verse ... euros sur le compte ci-dessus

Je désire recevoir trois numéros gratuits de l'hebdo *Solaire*.

Je désire plus d'informations sur le Parti du Travail de Belgique.

Je désire recevoir une carte de membre du PTB (20 euros par an).

Faites-moi parvenir les formulaires nécessaires.

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____ Numéro : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél./GSM : _____ Adresse e-mail : _____

Compléter et renvoyer à :

PTB, boulevard Lemonnier 171, 1000 Bruxelles

SECRETARIAT NATIONAL

PTB-SHOP www.ptb.be/shop

Affiches, gadgets, T-shirts, brochures, livres, info.

Bd M. Lemonnier 171, 1000 Bruxelles

T 02 50 40 112 | F 02 513 98 31 | ptb@ptb.be

<http://www.ptb.be>

ANVERS

Van Arteveldestraat 5, 2060 Antwerpen

T 03 225 28 93 | antwerpen@pvda.be

Joris Van Gorp - <http://antwerpen.pvda.be>

BRUXELLES

Bd M. Lemonnier 171, 1000 Bruxelles

T 02 50 40 110 | brabant@ptb.be

Riet Dhont - <http://bhv.ptb.be>

CHARLEROI

Rue Zénobe Gramme 21, 6000 Charleroi

T 071 32 45 65 | secretariat.charleroi@brutele.be

Germain Mugesangango - <http://hainaut.ptb.be>

GENK

Keinkesstraat 3, bus 12, 3600 Genk

T 089 36 28 90 | limburg@pvda.be

Gina De Smedt - <http://limburg.pvda.be>

GAND

Halve Maanstraat 7a, 9040 Gent

T 09 329 87 06 | pvda.gent@pandora.be

Tom De Meester - <http://oost-vlaanderen.pvda.be>

LA LOUVIÈRE

Rue de Bouvy 65, 7100 La Louvière

T 0476 91 66 57 | lalouviere@mplp.be

Michel Mommerency - <http://hainaut.ptb.be>

LOUVAIN

C. Meunierstraat 43, 3000 Leuven

T 0476 797 078 | info@pvda-vlaams-brabant.be

Wout Lootens - <http://vlaams-brabant.pvda.be>

LIÈGE

Rue Mathieu Laensberg 20, 4000 Liège

T 04 227 99 52 | liege@ptb.be | T 0477 986 510

Raoul Hedeboom - <http://liege.ptb.be>

ZELZATE

Groenplein 17, 9060 Zelzate

T 09 341 80 75 | gvhv.zelzate@advalvas.be

Frans Van Acoleyen - <http://oost-vlaanderen.pvda.be>

On peut également contacter le PTB à :

- Alost 053 70 82 50
- Deurne 03 320 85 20
- Herstal 04 264 73 33
- Hoboken 03 828 02 43
- Courtrai 056 21 75 30
- Lommel 011 54 10 75
- Marcinelle 071 47 64 96
- Molenbeek 02 411 11 03
- Namur 081 470 430
- Schaerbeek 02 245 98 50
- Seraing 04 385 02 42
- Saint-Nicolas Waes 03 777 15 88
- Turnhout 014 58 67 24
- Vilvorde 02 25188 69

Table des matières

1^{re} partie

**Que se cache-t-il derrière
la crise communautaire?**

2^e partie

**Pourquoi veulent-ils scinder
la sécurité sociale?**

3^e partie

**La Wallonie vit-elle aux crochets
de la Flandre? En quoi la Flandre
dépend-t-elle de la Wallonie?**

4^e partie

**Y-a-t-il une autre solution
que la scission?**

Vous pouvez inviter les auteurs afin qu'ils viennent commenter la présente brochure.



David Pestieau

0472 81 73 74 et 02 504 01 25

e-mail : david.pestieau@solidaire.org



Herwig Lerouge

0486 02 23 80

e-mail : herwig.lerouge@teledisnet.be

www.ptb.be